

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Histoire De Sir Charles Grandison

Contenue dans une Suite De Lettres, Publiées sur les Originaux, par
L'Editeur De Pamela Et De Clarisse ; En sept Volumes ; Ouvrage traduit
de l'Anglois

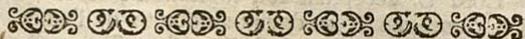
Richardson, Samuel

Göttingue [u.a.], 1756

Lettre XIV. Suite.

urn:nbn:de:gbv:45:1-2134

commencer à exécuter ses résolutions passagères, il vint vers ses filles; parla de rapeller son fils; & pendant quelques mois vécut en homme de bon sens, & d'esprit, comme il passoit pour l'être en effet.



L E T T R E X I V .

Suite.

Lord L. revint de ses voyages, à-peu-près dans le tems que M^e. Farnborough tomba malade. Il avoit apporté quelques présens pour sir Thomas de la part de son fils, qui profitoit de toutes les occasions de lui envoyer des choses curieuses, quelques-unes même d'un prix considérable, qui montroient tout à la fois son économie, & son respect pour son Père. Il n'oublia pas ses sœurs, dans cette occasion, quoique les Lettres dont il accompagna ses présens, fussent courtes, & simplement polies, telles qu'elles ne demandoient point d'autre réponse que des remerciemens. Elles pouvoient seulement y découvrir, qu'il souhaitoit ardemment qu'on lui permit de retourner en Angleterre, mais en montrant une telle soumission au bon plaisir de son Père, qu'il y sacrifioit entièrement le sien.

Sir Thomas parut charmé de Lord L. en partant pour sa terre de Grandison après la mort de M^e. Farnborough, il l'invita à l'y aller voir; car il écouloit avec plaisir pendant des heures

Tom. II.

I

en-

entières, lui ou tout autre qui pouvoit lui parler, ou lui donner des nouvelles de son fils. Quelle force ne devoient pas avoir sur son cœur, ces passions & ces habitudes qui pouvoient y tenir la place d'un amour paternel si louable!

Lord L. acceptant son invitation, le suivit à la campagne & y devint amoureux de l'ainée des deux sœurs. Il lui déclara sa passion: elle s'en rapporta entièrement à son Père. Sir Thomas ne pouvoit s'aveugler sur leur tendresse mutuelle, tout le monde la voyoit. La passion de Milord étoit violente; & il étoit trop honnête homme pour vouloir la cacher: mais sir Thomas ne voulut pas la voir: il en usoit cependant avec beaucoup de franchise & de civilité envers Milord; de sorte que le cœur de la jeune Dame se trouva insensiblement engagé: mais sir Thomas évita plusieurs occasions que l'Amant avoit épiées, pour s'ouvrir à lui, & pour faire des propositions.

Enfin, Lord L. demanda une audience à sir Thomas, comme pour un sujet de la dernière importance. Le Baronet après quelques délais, & quelques résistances qui n'étoient pas de bon augure, l'accorda enfin. Milord l'instruisit alors de sa passion.

Sir Thomas lui demanda, s'il l'avoit fait connoître à sa fille? Il devoit cependant, si l'on peut compter sur les plaisans recits de Miss Grandison, avoir vu cent fois, au déjeuner, à dîner, au thé, au souper, sur quel pied étoient les deux Amans.

Lord L. avoua qu'il avoit parlé; & qu'il avoit demandé à sa fille la permission de s'adres-

dresser à lui, à qui elle s'en raportoit entièrement.

Sir Thomas parut mécontent, & lui répondit d'un air chagrin qu'il en étoit fâché. Il auroit voulu que Milord n'eût pas mis de pareilles idées dans la tête de cette petite fille. Il supposoit que ses deux filles voudroient à présent fournir la matière d'un Roman: elles avoient été jusques-là, disoit-il, des jeunes créatures modestes. On ne devoit pas faire penser trop tôt les jeunes filles à chercher leur bonheur hors d'elles-mêmes... Il en avoit connu plusieurs sages & rangées, à qui la connoissance des hommes avoit fait tourner la tête. Il ne voyoit pas ce que de jeunes droles avoient à faire de découvrir dans les filles des autres, des dispositions, que leurs Parens ne s'étoient pas donné eux-mêmes le tems d'y voir. Il esperoit qu'une fille née de *lui*, n'auroit pas encouragé une pareille déclaration. Il n'y avoit que deux jours qu'elles pleuroient dans les bras de leurs nourrices; & à présent elles pleuroient pour avoir un mari.

Quel bizarre Père étoit sir Thomas, ma Lucy! Il est évident qu'il avoit mené lui-même une vie fort agréable.

Il ne pouvoit penser, ajouta-t-il, à marier ni l'une ni l'autre de ses filles. Elles ne sont point précoces comme les filles de la ville, Milord. Ce sont de sages petites campagnardes, & de bonnes œconomes. Je n'aime pas que les filles se marient avant que d'avoir fait leur crû. Une jeune femme fait une mère à vapeurs. J'ai oublié leur âge... Mais vingt-six ou vingt-huit ans pour une
1 2

1 2
1 2

filles, c'est assez tôt par des raisons de modestie, & de prudence, pour se marier.

Il est possible, Lucy, que nous préférions pour maris des hommes ainsi tournés au plaisir. Quelques-unes de nous le font : mais sur ce pied, il faut que les filles de pareilles mères soient bien bonnes pour leur avoir obligation d'avoir eu un tel goût ; ou bien les Pères doivent être plus attentifs que sir Thomas à l'éducation de leurs filles. Qu'ai-je dit ? Je crains mon Oncle dans cet endroit.

Milord fut surpris, & avec raison. Sir Thomas avoit oublié, comme le remarqua Lady L., qu'il n'avoit pas lui-même trouvé Miss W. trop jeune à dix-sept ans pour être Lady Grandison.

Milord étoit un homme modeste : il demandoit en suppliant celle de toutes les femmes qu'il aimoit le mieux, à un Père qui connoissoit le monde, & y avoit fait longtems une figure considérable, & qui par des raisons qui l'auroient retenu quand sa fille auroit eu quarante ans, n'avoit point d'intention de s'en séparer. Cependant Milord se contenta d'alleguer sa passion, les grandes & bonnes qualités que sir Thomas lui-même ne pouvoit s'empêcher de reconnoître dans sa fille : il infinua modestement qu'il n'y avoit rien à dire contre son propre caractère, & fit valoir l'amitié qui l'unissoit avec son fils ; sans dire un mot de sa naissance, & de ses alliances, ce que quelques Amans de ce rang n'auroient pas oublié. Il avoit raison de ne pas faire valoir cette circonstance ; car sir Thomas se glorifioit lui-même de ses ancêtres, & il avoit

avoit coutume de dire, qu'un de ses aïeux avoit deshonoré son nom en acceptant le titre de Baronet du tems de Jaques premier.

Sir Thomas donna quelque chose à la considération des liaisons de Milord avec son fils. Je vous assure, Milord, lui dit-il, que je ne ferai aucune démarche dans une affaire de famille de cette conséquence, sans consulter mon fils, & d'autant plus qu'il est bien éloigné d'attendre de moi tant de considération. Je suis fier d'un tel fils.

Milord témoigna souhaiter qu'il fit dépendre la décision de la chose de l'approbation de son fils.

Mais je vous prie, Milord, dit sir Thomas, quelle fortune attendez-vous de ma fille? L'aimant autant que vous le faites, je suppose que vous ferez content du retour de son amour pour vous, dont vous ne paroissez pas douter. La pauvre fille peut-elle être Comtesse, sans qu'on attache un peu de misérable dorure à sa juppe, pour faire le poids?

Ma situation, dit honnêtement Milord L., ne me permet pas de faire raisonnablement pour mon amour, ce que mon cœur feroit avec transport, si elle étoit meilleure. Mais je vous l'exposerai fidèlement, & je m'en remettrai à votre générosité.

Je ne pouvois qu'attendre cette réponse, Milord, d'un jeune homme aussi sensé que vous. Je dois cependant vous avouer, que nous autres Pères qui connoissons le monde, nous attendons à tirer quelque parti d'une connoissance qui nous a couté si cher. Un amour un peu plus romanesque ne me déplairoit pas, dans un

homme qui demande ma fille, quoique je ne me souciaffe pas que mon fils en montrât un pareil pour la fille d'un autre. Tous les Pères pensent de même; mais ils ne sont pas tous assez honnêtes pour l'avouër.

Je suis sûr, sir Thomas, que vous ne trouveriez pas digne de votre fille, un homme qui ne regarderoit en la recherchant qu'à se satisfaire lui-même, & qui pourroit par cette raison, s'exposer à la mettre dans des embarras, qu'elle n'a point connus dans la maison de son Père.

Cela est fort bien dit, Milord. Nous pourrions tous deux nous faire de beaux complimens l'un à l'autre, si nous n'attendions que des complimens. J'ai une bonne provision de santé: je n'ai pas quitté & ne crois pas devoir quitter le monde si entièrement, que je ne me regarde plus que comme l'instrument du bonheur de mes enfans, destiné à l'avancer aux dépens du mien. J'ai encore un grand goût pour les plaisirs de ce monde. Il se peut que mes filles soient des filles faites: vous paroissez, Milord, avoir fait cette découverte, vous avez persuadé à l'une qu'elle l'étoit, & l'autre sera fort disposée à penser qu'elle n'est pas de trois ans en arrière. C'est un inconvéniens dans lequel vous m'avez jetté. Et comme je serois bien aise de vivre un peu plus longtems pour moi, je souhaite que vous cessiez vos poursuites, & que vous me laissiez disposer de mes filles du mieux que je pourrai. Je me propose de les mener cet hyver en ville. Elles verront là qui elles pourront aimer & qui pourra les aimer, afin qu'elles ne soient pas exposées à se repentir après coup,
d'avoir

d'avoir pris le premier homme qui s'est présenté.

Milord dit à sir Thomas qu'il se flattoit qu'on ne pouvoit imaginer aucune raison pour laquelle il pût résulter de ses poursuites quelque chose d'incompatible avec le bonheur d'un Père... Il alloit continuër sur le même ton; mais sir Thomas l'interrompit.

Vous ne devez pas supposer, Milord, que j'ignore ce qu'un jeune homme peut dire en pareil sujet. Vous dites que vous êtes amoureux, Caroline est faite pour être aimée, mais je n'ai pas intention qu'elle se marie sitôt. Je connois l'inconvénient qu'il y a à se marier trop jeune. En un mot, Milord, je me sens une aversion pour être appelé Grand-Père avant que d'avoir des cheveux gris, (sir Thomas n'eut pas la peine de travailler à surmonter cette crainte). Des petites filles peuvent devenir grandes, & former des vuës sans que les Parens puissent l'empêcher: mais quel Père dans la vigueur de son âge ne souhaiteroit pas de pouvoir l'empêcher? Je ne suis point curieux de partager ma fortune avec elles; pourquoi le ferois-je, puisqu'en faisant pour elles la dépense considérable que je fais, je n'en ai pas trop pour moi? Mon fils devoit leur servir d'exemple. Il a une année de moins que ma fille aînée. Je compte beaucoup sur les alliances qu'il fera (Ah, Lucy!). On dit que les filles sont plutôt femmes que les garçons ne sont hommes. Qu'elles montrent qu'elles le sont autant par la raison que par la taille... Laissez les tranquilles...

Sir Thomas finit ici brusquement la conver-

sation, au grand déplaisir de Milord L. qui regrettoit avec raison de n'avoir pas à faire avec un homme raisonnable, plutôt qu'avec un homme d'esprit.

Sir Thomas alla tout de suite dans son cabinet, où il fit venir ses filles; & quoiqu'il ne fût pas naturellement méchant, il les railla si fort toutes deux sur leurs *découvertes*, comme il disoit malignement, & sur ce qu'elles avoient mis Lord L. du secret, que de deux ou trois jours elles n'osèrent lever la tête en sa présence. Mais Miss Caroline Grandison découvrit par là qu'elle étoit amoureuse, & plus encore à cause de l'attachement généreux que lui montrait Milord, & des rebuts moins généreux de sir Thomas.

Milord écrivit au jeune Grandison, pour le prier de s'intéresser pour lui. Lady L. m'a permis de copier cette réponse de son frère.

MILORD,

J'ai reçu le 17. la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Jamais un frère n'aime ses sœurs plus que j'aime les miennes; & par une suite de cette tendresse, j'apprens avec beaucoup de plaisir l'honneur que vous faites à ma sœur. De mon côté, il ne peut y avoir aucune objection. Mais que suis-je dans ce cas-ci? Elle est toute à mon Père: je lui appartiens aussi: la considération qu'il me témoigne dans cette occasion, me confond: elle m'oblige doublement à la soumission. Il sembleroit que j'en prens avantage, si je faisois tant que de dire humblement mon opinion, à moins qu'il ne trouve à propos de me l'ordonner. S'il le fait, affu-

assûrez-vous, Milord, qu'en supposant l'inclination de ma sœur pour vous, je donnerai avec empressement mon suffrage, selon vos souhaits. Je suis, Milord, avec autant d'attachement que d'estime

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur.

Les deux sœurs furent charmées à la lecture de cette Lettre; car elles craignoient que la défense dénaturée de leur correspondance avec leur frère n'eût refroidi son amitié pour elles.

Je vous raporterai encore une conversation particulière de Milord & de sir Thomas, sur cet important sujet; car vous devez croire que Milord ne laissa pas passer si aisément une affaire de telle conséquence pour son bonheur, sur-tout les deux sœurs ne pouvant tenir contre les railleries continuelles de leur Père, qui avoient banni des yeux & de la contenance des deux Dames, tous les indices de cet amour, quoique, par cette contrainte, il regnât plus absolument sur le cœur de Miss Caroline.

Milord commença cette conversation avec un peu plus de fermeté qu'il n'avoit fini l'autre. La Comtesse m'a montré la minute que Milord en avoit prise, pour la lui faire voir, & la faire juger de tout ce qui s'étoit passé alors.

Sur les vives, mais respectueuses instances de Milord, sir Thomas entra dans le détail de la situation de ce jeune Seigneur, & de ses espérances.

Lord L. lui dit franchement, qu'il payoit les intérêts de 15000. livres à trois sœurs qu'il a-

voit, toutes trois filles; qu'il croyoit que deux se marieroient bientôt avantageusement; qu'il souhaiteroit de leur payer leur portion d'abord, & qu'il songeoit à se mettre en état de le faire en empruntant sur ses terres, que son Père avoit laissé chargées déjà d'hypothèques, pour la valeur de 5000. livres, que cette somme & la portion de ses sœurs étoient tout ce qu'il devoit sur un bien clair & net de 5000. livres de rente. Après s'être ainsi ouvert sur sa situation, il remit le tout à la considération de sir Thomas.

Mon avis, Milord, dit le Baronet, c'est que vous ne devez absolument pas penser au mariage, avant que vos biens soient affranchis. Vous aurez 10000. livres à payer directement, vous aurez encore à payer les intérêts de 10000. Et un homme de votre rang, qu'il aime le faste ou non, doit faire comme s'il l'aimoit quand il se marie. Equipages, maisons, ameublemens... un certain accroissement de dépense.... Absolument, Milord, ne songez point au mariage, jusqu'à ce que vos biens soient entièrement affranchis, à moins que vous ne trouviez quelque riche héritière, ou quelque Veuve, qui puisse faire la chose tout-d'un-coup.

Lord L. ne pouvoit d'abord alléguer que la force de sa passion. Il n'osoit pas parler de l'inclination de sa fille, ni dire que leur bonheur mutuel dépendoit de là. Sir Thomas opposa la prudence à cette raison. La pauvre passion, Lucy, auroit bien honte de paroître au jour, s'il falloit toujours n'écouter que la prudence dans des traités de cette nature.

Milord dit ensuite à sir Thomas, qu'il accepteroit

roit les conditions qu'il voudroit lui-même prescrire. Il demanda instamment qu'il consentit à leur mariage; laissant le tems à son bon plaisir, il assura qu'il seroit content quand il ne donneroit pas un sou à Miss Caroline.

Sir Thomas se fâchoit aisément: ainsi, lui dit-il en vrai amoureux, vous voudriez mettre dans l'embarras une fille que vous faites profession d'aimer. Je lui demanderai, si elle manque avec moi d'aucune chose qu'une fille modeste peut souhaiter. Mais, pour parler sérieusement, c'est une chose bien desagréable, qu'un homme soit obligé, par l'amour officieux, comme on l'appelle, d'un Amant de sa fille, de découvrir ses affaires à un étranger. Je voudrois, Milord, que vous eussiez laissé mes filles tranquilles, je voudrois que vous ne fussiez pas venu les déterrer dans leur retraite. Je les aurois mené en ville, comme je vous l'ai dit, dans quelques mois. Des filles ainsi élevées, avec de telles qualités, & jolies, sont si rares aujourd'hui, & les hommes de mérite craignent si fort le luxe, & le goût de dépense des femmes à la mode, que je ne doutois pas que le caractère de mes filles ne fût leur fortune, avec très-peu de secours de ma part. Elles sont d'une famille, Milord, dont elles peuvent se vanter, quoiqu'elles ne soient pas Vicomteses; & puisqu'on pourroit me regarder comme moins bon Père que je ne le suis, si je ne cédois à la circonstance qui m'appelle à découvrir l'état de mes affaires, je vous dirai que je dois à mon fils beaucoup plus de 30000. livres.

Je ne vous comprends pas, sir Thomas.

Eh bien, Milord, je m'explique. Mon Père m'a laissé ce qu'on appelle riche. Je dissipai une grande partie de l'argent qu'il avoit amassé pour une acquisition qu'il n'eut pas le tems de faire. Je ne regardai point cet argent comme destiné à faire un capital; ainsi je n'avois point à en répondre; & comme je n'étois pas marié, mon fils n'y avoit point de droit. Quand je fus marié, & que j'eus mon fils...

Pardonnez moi, sir Thomas; *les droits* de votre fils.... Et n'aviez-vous pas vos autres enfans?...

Non, Milord; c'étoient des filles... Et par raport à elles, quand même j'aurois augmenté ma fortune par l'avarice, au-lieu de vivre *comme un homme*, j'étois résolu de ne leur donner... Mais, comme je voulois le dire, quand Lady Grandison mourut, je crus, (quoique tous les Pères ne pensent pas de même, & que je n'eusse pas moi-même pensé ainsi, si mon fils n'avoit été le meilleur des fils, & s'il eût compté là-dessus) je crus que le produit de la dot de ma femme, qui est très-considérable, doit appartenir à ce fils. Quant à ce que je lui donne annuellement, c'est mon devoir de le lui donner, comme à mon fils, & pour mon propre honneur, quand sa Mère ne m'auroit pas apporté un sou.... Ainsi, Milord, j'ai été obligé de prendre de l'argent sur mon bien d'Irlande, qui étant un bien de famille, doit revenir clair & net à mon fils. Vous voyez, Milord, comme je vous parle clairement.

Vous avez, sir Thomas, une façon de penser très-généreuse par rapport à votre fils. Mais
un

un homme qui a autant d'esprit que vous, me mépriseroit, si je ne lui disois, que...

Que je n'ai pas une façon de penser aussi généreuse pour mes filles... Je vous épargnerai, Milord, la peine de le dire, parce que cela convient mieux dans ma bouche que dans celle d'un autre. Mais je vous répons à cela, que le feu Comte de L. votre Père, avoit un fils & trois filles... J'ai un fils & deux filles. Il étoit Comte.... Je ne suis qu'un simple Baronet... Si 5000. liv. par tête font assez pour les filles d'un Comte, la moitié doit suffire pour celles d'un Baronet.

Votre fortune, sir Thomas.... & en Angleterre où les terres....

Et où la vie, Milord, vous coute cinq fois plus, que si vous vous contentez de vivre sur vos terres... Pour moi, j'ai vécu noblement... Mais quand je serois encore aussi riche que mon Père m'a laissé, 5000. livres, je vous assure, auroient suffi pour une fille. Vous avez vos idées, Milord, & j'ai les miennes. Vous attendez de moi de l'argent, & une fille; je ne vous demande rien. Sur le pied où sont les choses, si elles veulent attendre, & j'espère qu'elles le voudront, je me propose de faire pour elles, & avec elles, un aussi bon marché que je le pourrai. Elles ne doivent pas attendre à beaucoup près 5000. liv. chacune. Je ne veux pas dépouiller mon fils plus que je l'ai déjà fait... Voyez, voilà une Lettre de lui; c'est la réponse à une que je lui avois écrite, à propos du refus que m'avoit fait un maraud de me prêter sur mon bien d'Irlande, sans avoir ses



furetés de la part de mon fils, une somme dont j'avois besoin pour acquiter une dette d'honneur contractée à Newmarket. Un fils tel que celui-là ne mérite-t-il pas tout au monde?

On m'a communiqué cette Lettre, dont voici la copie.

MONSIEUR,

J'oferois presque dire que je suis fâché qu'avec une façon de penser aussi noble que la vôtre, vous aïez daigné céder à la demande desobligeante, & inutile de Mr. O. Mais du moins, Monsieur, permettez moi de vous demander, pourquoi vous avez eu la condescendance de m'écrire à cette occasion, comme pour avoir mon consentement? Que ne m'avez-vous envoyé les contracts prêts à signer? Permettez moi de vous conjurer, mon très-cher & très-honoré Père, de ne vous laisser jamais arrêter un moment par des difficultés qu'il dépend de moi d'écarter. N'êtes-vous pas mon Père?... Et ne m'avez-vous pas donné une Mère dont le souvenir fait ma gloire? Si je suis, c'est à vous que je le dois, après Dieu. C'est à votre indulgence que je suis redevable d'être ce que je suis. Ne me laissez rien; vous m'avez donné une éducation, & je tiens de vous une élévation de sentimens, qui avec la bénédiction que Dieu accordera à ma soumission pour vous, me mettront en état de faire moi-même ma fortune. Et en ce cas même je vous en devrai le fondement, & vous aurez droit par là à ma plus vive reconnoissance. Permettez moi, Monsieur, d'ajouter que quelle que soit ma portion, je

SIR CHARLES GRANDISON. 207

je saurai m'en contenter; & de vous conjurer de réduire à la moitié ce que vous voulez bien faire pour moi à présent. Ma réputation est établie, & je ne ferai point de deshonneur à mon Père. Mon but a toujours été d'être en état de faire naître des obligations, plutôt que d'en avoir; ce que j'ai toujours pu, graces à votre bonté. Je suis riche par votre libéralité, & plus riche encore par la possession de votre faveur.

Pensez-vous encore, Monsieur, à m'ordonner de vous aller joindre à Paris, ou à la Haie, comme vous me l'avez fait esperer dans votre dernière Lettre? Si vous m'accordez cet honneur, je ne serai point pressé pour retourner dans ma patrie: mais je languis de me jeter à vos pieds, & de vous assurer de bouche par tout où je pourrai avoir ce bonheur, de l'inviolable soumission de

Votre

CHARLES GRANDISON.

Une telle Lettre, Lucy, ne doit-elle pas avoir percé le cœur d'un homme aussi fier que sir Thomas Grandison? Si elle ne l'a pas fait, qu'étoit-ce que sa fierté? Sir Thomas avoit eu une aussi bonne éducation que son fils. Cependant il ne pouvoit se borner à un revenu de plus de 7000. livres, son fils s'appelloit riche avec 800. ou 1000. livres, & quoiqu'en voyage, dans les païs étrangers, il souhaite de n'avoir que la moitié de cette somme, pour diminuer les difficultés où son Père s'étoit jetté par sa profusion.

Son Père, à ce que m'a dit Lady L., en fut tou-

